

Procès-verbal de la réunion n° 5 du Conseil d'Administration du 9 octobre 2012

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), J. Ringlet (*Vice-président*), M. Collard (Trésorier général (*à part. de 18h45*)), P. Flament, A. Geurten, A. Kaison (*à partir de 19h30*), J. Nivarlet, B. Scherpereel (*à partir de 18h45*), L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusé : D. Doyen (*maladie*)

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 septembre 2012. (S03)

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 septembre 2012, publié le 21 septembre 2012 est approuvé sans remarques.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 septembre 2012.(S04)

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du PV de la réunion et l'approuvent sans remarques.

3. Suivi des décisions prises par le conseil d'administration du 8 septembre 2012(S01)

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des courriers expédiés aux clubs.

4. Préparation de l'assemblée générale du 24 novembre 2012

4.1. Ordre du jour de l'assemblée générale du 24 novembre 2012 (P01)

L'ordre du jour est établi

4.2. Avant-projet du budget 2013

Le trésorier général remet un document à chaque membre sur lequel est reprise la situation à fin septembre 2012 qui permettra aux administrateurs d'établir le budget 2013.

4.3. Budget extraordinaire 2012 (MC02)

Un budget extraordinaire sera établi pour 2012 qui tiendra compte de toutes recettes et dépenses non budgétées au départ lors de l'établissement du budget ordinaire 2012, notamment plan du Ministre, Young Cats, aménagement des locaux de la direction technique, etc...

4.4. Modifications statutaires en urgence

La période des mutations sera revue et les nouvelles dates du 01/05 au 31/05 seront proposées en urgence à la prochaine assemblée générale.

4.5. Modifications TTA (MC01)

4.5.1. La question de l'indexation du TTA au 01/01/2013 est posée par le trésorier général.. Après discussion, les membres du conseil d'administration décident, dans un premier temps, de maintenir le TTA comme repris actuellement pour l'année 2013. Il n'y aura par conséquent aucune indexation pour l'année 2013. L'indexation interviendra au 01/01/2014. La décision définitive sera prise après l'élaboration du budget 2013.

4.5.2. Problématique des indemnités kilométrique : décision est prise de contacter la VBL afin de déterminer une attitude commune en ce qui concerne l'adaptation de l'indemnité kilométrique. Le président rappelle que toute modification en la matière est subordonnée à l'approbation du SPF Finances. Il sera, par conséquent, impossible de présenter cette modification à l'AG de novembre 2012.

4.6. Examen de la situation des différents départements

Les membres du conseil d'administration ont reçu les documents qui sont soumis à la réflexion de chacun.

5. Affaires du personnel

5.1. Suivi du dossier O. Maroy (P01)

Le président a eu l'occasion de rencontrer l'intéressé. Celui-ci reconnaît que la manière utilisée lors du recrutement n'était pas la bonne et avoir mal agi. Il a pris note que la confiance du CDA était ébranlée à son encontre. Une note de service lui parviendra et sera insérée dans son dossier.

5.2. Engagement Jérôme Duchêne

L'intéressé est engagé à mi-temps à partir du 01/09/2012 jusqu'au 31/12/2012 pour effectuer certains travaux au secrétariat général et à la comptabilité.

5.3. Dossier Sébastien Dufour

La convention est toujours en cours de réflexion. Les modalités de paiement et le principe des indemnités de dédit font l'objet des préoccupations du président qui est suivi par le conseil d'administration.

Il convient toutefois de finaliser le dossier dans les meilleurs délais, vu les échéances.

6. Affaires administratives

6.1. Dossier archivage (suivi de la réunion du 25 septembre 2012)

Les membres du conseil d'administration ont suivi la formation à l'archivage. Quelques questions sont posées. Un dossier "test" a été créé qui permet à chacun d'effectuer différents essais d'archivage et de lecture des documents. Il reste un problème au niveau de l'indexation des documents. Plusieurs formations sont prévues avec les représentants de la commission législative, les membres des parlementaires et les CP. Par la suite, les conseils judiciaires et, enfin, les clubs (10 clubs-2 par provinces dans un premier temps) et la commission financière. Les dates de ces formations ont été fixées.

6.2. Plan programme 2013-2016, volet 2013

Doit être rentré pour le 31/10. La direction technique s'y attelle. Le volet financier sera discuté ce samedi 13/10. pendant la préparation du budget 2013.

6.3. Réforme de la formation des cadres

Kevin Boeykens s'en occupe avec le concours de Sébastien Dufour.

7. Affaires financières

7.1. Demande d'intervention financière pour Dylan TAY (JN01)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la demande des parents. Ils décident de mettre en exécution la même méthode que celle qui a été appliquée précédemment.

8. Exercice des compétences administratives du CDA

8.1. Fonctionnement du C.P. Liège

Conformément à l'article PC 74, le comité provincial est l'auxiliaire du CDA en ce qui concerne la gestion administrative et sportive de sa province. Il est le seul organe responsable et il doit rendre de son action au conseil d'administration.

Rien n'empêche à un comité provincial de constituer des commissions pour l'aider dans la gestion de ses activités, le constat en avait été fait lors de la réunion CDA-CP du 28 juin 2012 au vu de la diversité des options retenues aux conditions suivantes que :

- toutes les propositions de décisions soient validées par le comité provincial en cours de saison
- les activités desdites commissions fassent l'objet d'un rapport distinct pour l'assemblée provinciale ou qu'elles soient intégrées dans le rapport annuel du comité provincial.

8.2. Démission de Madame D. Dhaene du C.P. Hainaut (P04)

Le conseil d'administration a pris note de la démission et remercie Madame DHAENE pour les services rendus à l'AWBB.

8.3. Participation aux jeux de la francophonie 2013

Les jeux auront lieu du 6 au 15/9/2013 à Nice. L'ADEPS souhaite qu'une équipe de basketball y participe avec des joueuses au potentiel intéressant. Le conseil d'administration décide de proposer à l'ADEPS la participation d'une équipe féminine à ces jeux.

Pour rappel, le championnat d'Europe masculin se déroulera en Slovénie du 4 au 19/9, soit au même moment que ce tournoi.

8.4. Demande de dérogation – Bulls Philippeville – Galkow Jane (16/08/2000)(S07)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse, qui est pupille 2^{ème} année, rejoigne l'équipe minime garçons.

Un complément d'informations sera demandé au club en fonction de certains éléments repris dans son courriel.

Le secrétaire général est chargé de demander ces informations au club.

8.5. Demande de dérogation – BCCG 2007 (mat.1052) – Vynckier Brooke (25/11/1998-id.336732) (S08)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse, qui est minime rejoigne l'équipe pupille garçons.

Les membres du conseil d'administration décident de ne pas octroyer la dérogation au club vu qu'elle ne résoudra la question à terme.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

8.6. Demande dérogation JS Baulet – Sami KADDOUR (18/12/1996 – id.364732) (S06)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que le joueur, qui est cadet (néophyte), rejoigne l'équipe minime garçons.

Après une discussion, et compte tenu du fait que le joueur est néophyte, du noyau limité de l'équipe (5 joueurs) les membres du conseil d'administration, à la majorité, décident d'octroyer la dérogation au club.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

9. Exercice des compétences judiciaires du CDA

9.1. Suivi des décisions disciplinaires lors d'un passage vers un club de la VBL

A l'avenir, un examen plus approfondi de la situation du membre aura lieu avant l'octroi de toute lettre de sortie. La lettre de sortie vers la VBL devra porter la mention "sous réserve de la communication de la sanction éventuelle à la VBL".

9.2. Nomination de Michel Destrain au CJP Hainaut (S02)

Les membres du Conseil d'administration marquent leur accord sur la nomination du candidat pour 1 an à l'essai.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

9.3. Nomination de Jean Michel au CJR

Les membres du Conseil d'administration marquent leur accord sur la nomination du candidat pour 1 an à l'essai.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

9.4. Recours en grâce de Geoffrey Crombet (S05)

Suite aux différents avis reçus dont celui du conseil d'appel et au paiement de l'amende les membres du Conseil d'administration décident de lever la sanction à partir du samedi 13/10/2012.

10. Départements

10.1. Intervention du président sur la gestion des départements

Le président demande que toute réunion fasse l'objet d'un procès-verbal car il semblerait que certains ne sont pas rédigés et/ou publiés.

10.2. Echanges de vues sur les règlements de play-offs 2012-2013

La proposition d'Alain Kaison : Le lendemain du dernier match de championnat on transmet le programme au Procureur Vandepuut qui s'engagera à fournir du personnel pour le CJR le lendemain de la rencontre et le surlendemain en cas d'appel. Un texte en ce sens sera repris dans le point 5 du règlement des playoffs.

10.3. Questions département Promotion-Evènements

Certaines idées sont échangées entre les membres du CDA concernant les prochains évènements.
Pourrait-on envisager une journée festive pour tous les membres fédéraux en fin de saison organisée par l'AWBB afin de soutenir une organisation ou autre ?

11. Nouvelles de la FRBB

12. Points repris au 1^{er} octobre 2012

BMC : L'expert a demandé un délai de 6 mois pour présenter son rapport, ce qui reporte ce dossier vers juin 2013.

13. Divers

C. Porphyre : demande si un inventaire du hall de stockage existe. La réponse est positive et il lui est transmis séance tenante.

C. Porphyre : Une demande de matériel sollicité par un éducateur (Bastien Gillain) est acceptée :

P. Flament : application des statuts : pose la question de savoir si lorsque plusieurs matchs se déroulent dans la même salle, un seul délégué au arbitres est autorisé. Réponse : Un délégué par match. Rappel au CP : Brabant. Respect des statuts. (Compétences administratives) SG chargé de l'exécution

P. Flament : Infomat problème réglé communication des résultats SMS

P. Flament : Licences et contrôles des feuilles de matchs en FRBB – problèmes licences coaches, le dossier fera l'objet d'une concertation avec la VBL.

P. Flament : Coupe de Belgique Dames : Qui organise : AWBB – Quelle organisation : AWBB le point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

P. Flament : Season opening : une première évaluation aura lieu lors de la prochaine réunion.

J. Ringlet : rappelle la programmation d'une réunion avec le personnel !

J. Ringlet : Réunion le 24 cellule mini-basket +département le 30/10

JP Delchef : 1 coach Royal 4 demande une licence coach temporaire jusqu'à la prochaine session d'examens. Accord du CDA

La réunion se termine à 22 heures 50

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHÉF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général